

Groupe de travail de médecine ambulatoire

Mission

Le groupe de travail Pratique ambulatoire a pour mission de combattre l'apparition de résistance antimicrobienne par la rationalisation de la prescription des antibiotiques en pratique ambulatoire.

Par rationalisation nous voulons dire que :

1. les antibiotiques ne soient prescrits que s'il y a indication, en se basant sur des données scientifiques probantes ;

2. le choix de l'antibiotique, le dosage et l'intervalle entre les prises doivent être les plus adéquats possible de telle sorte que la probabilité d'apparition d'une résistance reste aussi faible que possible.

Pour se faire, le groupe de travail soutient les médecins de soins ambulatoires par des formations et la diffusion d'informations.

Composition actuelle

Les membres du groupe de travail représentent les départements de médecine générale des différentes universités belges.

En outre, le groupe de travail comprend des experts dans les disciplines où l'utilisation des antibiotiques est pertinente, à savoir en pratique ambulatoire de pédiatrie, de pneumologie, d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de gériatrie.

Notre groupe de travail comprend également un représentant de l'Association Pharmaceutique Belge (APB) et le président du groupe de travail BAPCOC sur la sensibilisation.

	Nom	Institution
Président	An De Sutter	U Gent
Vice président	Pascal Semaille	ULB
Membres	Samuel Coenen	U Antwerpen
	Cathy Mathei	KUL
	Corinne Bouuaert	ULG
	Didier Schoevaerds	UCL
	Sophie Leconte	UCL
	Dirk Ommeslag	AZ St-Lucas
	Geert De Loof	BCFI
	Helen Van Hoecke	U Gent
	Jan Van de Voorde	VUB
	Joris Maesschalck	Algemene Pharmaceutische Bond
	Petra Schelstraete	U Gent